

Export des observations de l'enquête publique du 11/01/2018 22:17

Observation n° 17 du 8 janvier 2018 - 11:19

Défavorable

Auteur : MARLENE CASTELLANOS

L'implantation d'éoliennes industrielles pour permettre à la France d'accéder à une autonomie énergétique est inutile, toutes les études le prouvent.

Avec les redistributions d'aides européennes et d'EDF aux sociétés éoliennes... on pourrait doter les zones rurales de réelles infrastructures touristiques, très bénéfiques aux citoyens subissant diverses pollutions.. on pourrait également développer des projets d'agriculture et d'élevages bio, ainsi que d'implanter de petites unités artisanales, artistiques et autre, donnant un emploi aux habitants de ces zones au lieu de défigurer les paysages et d'apporter des occasions de pollutions aux hydrocarbures sur les nappes phréatiques de ces zones ressources naturelles!

Quand respectera-t-on réellement les zones naturelles, les montagnes, les oiseaux, les chauves souris....

NON à ces formules périmées d'implantation d'éolien pour le seul intérêt de groupes économiques européens et peu soucieux de l'avenir de la ruralité Française.. Ces projets n'entrent pas dans une économie performative pour les générations futures.

Profiter de la pauvreté des zones reculées de la ruralité Française c'est sacrifier le potentiel de développement intégrateur des populations humaines sur ces zones, en les faisant fuir à cause de la pollution visuelle et sonore liées à ces mât surdimensionnés.... et ralentir le développement des filières authentiquement bio renouvelables. L'impact des éoliennes à Ceilhes et Rocozels comme ailleurs sur notre région, est NÉGATIF de toute évidence.

Justifier du contraire c'est encore suivre des schémas économique périmés parce qu'ils ne font que soutenir temporairement quelques collectivités locales au bord de la précarité. Les méga Éoliennes ne créent aucune synergie économique territoriale. Cela contribue à aggraver le dépeuplement, le désintérêt touristique et la fermeture des services en moyenne montagne.

De plus elles constitueront en une décennie des friches industrielles à la charge des contribuables.

Observation n° 18 du 11 janvier 2018 - 13:50

Favorable

Auteur : *anonyme*

Bonjour Monsieur,

ENERCON tient à soutenir le projet éolien porté par la société Volkswind sur la commune de Ceilhes et Rocozels.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Merci d'avance pour la transmission de ce courrier à M le Commissaire Enquêteur.

Bien cordialement,

